

## Bulletin électronique N° 1 / janvier 2011

---

Madame, Monsieur, cher-e-s ami-e-s,

Nous avons le plaisir de vous adresser ce premier numéro de notre bulletin électronique. Pour débiter cet outil de communication consacré à l'univers pénal et carcéral, nous avons réuni une série d'informations datant, en principe, du deuxième semestre de l'année 2010. Elles concernent en premier chef l'affaire Skander Vogt, et son dernier rebondissement avec l'ordonnance de non-lieu d'un juge d'instruction empressé de boucler l'enquête pénale. Divers autres sujets qui nous préoccupent ont aussi trouvé place, des témoignages notamment, dont un document qui nous est parvenu récemment : le détenu dit tout haut à quel point les mesures institutionnelles (art. 59 et art 64 CP) « illimitées » font des ravages sur l'état de santé psychique des détenus.

Ce nouveau bulletin électronique est né de l'indignation ressentie face à la fin tragique de Skander Vogt, victime révoltée d'une mesure d'internement. En arrière fond, c'est tout le durcissement de la répression pénale répondant au mirage sécuritaire qui est mis sur la sellette. Pour mémoire, nous rappelons ci-dessous l'article fondateur de notre groupe de travail, « des peines qui rendent fou ». A leur demande, nous adresserons volontiers l'ensemble des documents constitutifs de notre groupe aux personnes ne les ayant pas reçus.

Les informations qui suivent interpellent directement certain-e-s d'entre vous : nous publierons très volontiers vos réactions, remarques. Par ailleurs, nous souhaitons vivement recevoir de votre part des informations, (de tout type : réflexions, études, témoignages, etc.) relatives aux domaines pénal et carcéral que nous pourrions intégrer dans nos prochains bulletins. Enfin, merci de nous faire connaître vos avis sur ce 1<sup>er</sup> numéro, quelque peu volumineux, mais c'est le premier dans la suite des bulletins que nous espérons trimestrielle.

Bonne lecture !

Groupe de travail prisons : Marie Bonnard et Patricia Lin (représentantes de la Ligue suisse des droits de l'homme / Vaud), Anne-Catherine Menétrey-Savary, Muriel Testuz

Notre adresse électronique : [bulletin@infoprison.ch](mailto:bulletin@infoprison.ch)

NB. Pour ne plus recevoir ce bulletin, merci de nous en informer par email

Ce bulletin est aussi disponible sur notre site : <http://infoprison.ch>

---

---